

Questions au Feuilleton

3. Non.

4. Maquette, mise en page par composition à froid et, au besoin, illustrations en vue de convertir le manuscrit dactylographié de l'auteur en une copie finale reproductible par caméra, pour diverses publications techniques à livrer à Ottawa (Ontario), au fur et à mesure des besoins, d'ici au mois de mars 1973. Le travail est demandé par le ministère de la Défense nationale.

5. Par le truchement d'un appel d'offres en vue d'adjudication.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LE CONTRAT DE PUBLICATION ACCORDÉ À GRAPHIC CENTRE (ONTARIO) INC.

Question n° 952—**M. Hales:**

1. Est-ce qu'un contrat n° GX.67051-P536-1 pour des publications, d'un montant de \$140,651, a été accordé à *Graphic Centre (Ontario) Inc.*, de Toronto, Ontario?

2. A-t-on fait des appels d'offres et, dans l'affirmative, a) quels sont les noms et adresses de ceux qui en ont présenté et b) l'offre la plus basse a-t-elle été acceptée?

3. Y a-t-il eu des frais supplémentaires en plus du montant susmentionné et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

4. Quelle était la nature du travail et pour quel ministère?

5. De quelle façon a-t-on informé les fournisseurs des besoins du gouvernement?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnement et Services): 1. Oui.

2. a) Sociétés qui ont présenté une offre: *Graphic Centre (Ontario) Inc.*, Toronto, \$140,650; *Rolph-Clark Stone Ltd.*, Bramalea, \$148,424; *Montreal Lithographing Ltd.*, Chomedey (Laval), \$152,518; *Pierre des Marais Inc.*, St-Laurent, \$153,410; *London Printing & Lithographing Co. Ltd.*, London, \$157,492; *Ashton-Potter Ltd.*, Toronto, \$158,274; *The Lawrence Lithographing Ltd.*, St-Laurent, \$159,275; *McLaren Morris & Todd Ltd.*, Mississauga, \$172,470; *Richardson Bond & Wright Ltd.*, Owen Sound, \$173,103; *Ronalds-Federated Ltd.*, Montréal, \$173,167; *Universal Printers Ltd.*, Winnipeg, \$181,826; *Gaylord Lithographing Ltd.*, Toronto, \$190,436; *Condor Printing Inc.*, Montréal, \$196,977; *Regal Stationery Co. Ltd.*, Toronto, \$202,198. b) Oui.

3. Oui. Les modifications de l'auteur se sont élevées à \$480.

4. Une brochure de 144 pages intitulée «Adventure Tours off the Trans-Canada Highway». Le travail était demandé par l'Office du tourisme du gouvernement canadien.

5. Par le truchement d'un appel d'offres en vue d'adjudication.

RADIO-CANADA—LES DÉPENSES DEPUIS 1968

Question n° 966—**M. Matte:**

1. Quelles ont été les dépenses totales de la Société Radio-Canada pour chaque année depuis 1968?

2. Quelles ont été les dépenses totales, a) du réseau français et b) du réseau anglais pour chaque année depuis 1968?

[M. Goyer.]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Les dépenses d'exploitation totales de la Société depuis 1968 s'établissent ainsi: 1967-1968, \$190,000,000; 1968-1969, \$196,000,000; 1969-1970, \$207,000,000; 1970-1971, \$218,000,000; 1971-1972, \$237,000,000.

2. Il n'est pas d'usage de demander à Radio-Canada de révéler le détail de la portion de ces dépenses globales attribuée aux réseaux de radio ou de télévision français ou anglais. Cependant, au cours des cinq années visées, les réseaux français ont absorbé environ 40 p. 100 de la portion de ces dépenses et les réseaux anglais 60 p. 100.

LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE—LE STATUT DE POINT ROBERTS (É.-U.)

Question n° 980—**M. Reynolds:**

Quel est le statut légal de la Commission mixte internationale sur Point Roberts, États-Unis?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le 21 avril 1971, les gouvernements du Canada et des États-Unis soumettaient à la Commission mixte internationale un acte de renvoi, demandant à la Commission de faire enquête et de présenter des recommandations quant aux mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie des habitants de Point Roberts. En octobre 1971 la Commission mixte créait un comité international pour conduire cette enquête. Ce Comité qui a tenu une audience publique à Point Roberts en décembre 1971 a déjà soumis à la Commission deux rapports dans le courant de 1972. Le Comité cherche non seulement à trouver des solutions à long terme, il tente aussi d'élaborer des solutions aux problèmes quotidiens qui touchent les habitants de Point Roberts. Le Comité compte soumettre son rapport final à la Commission mixte internationale au mois d'octobre 1973.

LA CRÉATION D'UN PARC NATIONAL MARIN

Question n° 1026—**M. Nelson:**

Le ministère de l'Environnement envisage-t-il l'établissement d'un parc de marin dans la région d'Indian Arm de concert avec le Service des parcs provinciaux du ministère des loisirs et de la Conservation?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Le ministère de l'Environnement est représenté de même que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans un groupe d'étude fédéral-provincial pour étudier la possibilité de créer un parc national marin dans l'ensemble de la région du détroit de Georgie. Les recommandations du groupe d'étude ne sont pas encore disponibles.

*LE COMITÉ DE RÉVISION DES ÉVALUATIONS—LES TERRAINS DU BLOC 37

Question n° 1032—**M. Clark:**

1. Le rapport définitif du Comité de révision des évaluations à Banff, publié le 13 février, mentionne-t-il le ou les terrains du bloc 37 à Banff et dans la négative, pour quelle raison?

2. Qui sont les locataires du ou des terrains du bloc 37 à Banff?

3. Quel loyer sera payé par chaque locataire de chaque terrain du bloc 37 à Banff?